

“

*Notre dessein consiste,
avant tout, à ancrer
l'action de solidarité
en tant que comportement
et en tant que culture*

”





بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
وصلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه أجمعين .
في يوم الخميس 16 رمضان 1423 هـ الموافق 21 تشرين 2002
أجلاس الملك محمد السادس نصره الله وأيده بزيارة كريمة
السيدة المعمدة وذلك عنابة مع حفلة الله بالقر فيوس وحر
ظرفي محرم وتوقيع معاهدة عصرية لتطوير التناجرهم قوس
وإدخالها والتحصاوسا .
حفظ الله جلالة الملك السعيد وقبول عمله وحفظه
صاحبها الحس الملكي الأمير مولاي رشيد وسائر أفراد
الملكة حرافة انه سميع قريباً .



6

Ouverture

Partenariat

Solidarité

Développement durable

Intégration

Objectifs

Dynamiser la Solidarité
Lutter contre la pauvreté et l'exclusion
Œuvrer pour l'insertion sociale et économique



Stratégie

Développer des actions humanitaires
Assister les populations en situation précaire
Déployer des programmes de développement durable



Politique d'intervention

Privilégier le faire-faire
Ouverture sur les associations et autres acteurs sociaux :
communes, administrations territoriales, opérateurs économiques ...



Mode de financement

Appel à la générosité publique à travers la Campagne Nationale Annuelle de Solidarité.
Recours au partenariat dans la réalisation des projets.



Organisation administrative

Le personnel de la Fondation comprend des chefs de projets, des cadres comptables, des assistantes sociales ainsi que du personnel administratif.
Cette équipe, mise à la disposition de la Fondation par divers administrateurs et partenaires, travaille sous la supervision directe d'un administrateur coordonnateur et du conseil d'administration.



Système d'information

Renforcement et modernisation du système informatique pour en faire :

- Un véritable instrument de gestion et de suivi des projets de la Fondation et de ses opérations administratives et comptables
- Un outil performant d'aide au contrôle et à la décision

Instituée en 1999 et reconnue d'utilité publique (décret du 21 rabia I- 1420 / 5 juillet 1999), la Fondation Mohammed V pour la Solidarité contribue avec les autres acteurs sociaux, à la lutte contre la pauvreté selon la devise :

“Unis pour aider les démunis”



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sous la Présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI



> Mmes :
Zoulikha NASRI
Fatima HASSAR
Hakima HIMMICH

> Mrs :
Mustapha BAKKOURY
Othman BENJELLOUN
Azeddine BENMOUSSA
Abdelhak BENNANI
Hassan CHAMI
Mourad CHERIF
Mohammed Rochdi CHRAIBI
Mohammed EL AZAMI
Noureddine OMARY
Saïd IBRAHIMI
Bassim JAI HOKIMI
Abderrafii ZOUTEN

s o m m a i r e

- Actions humanitaires

- 14 - Assistance aux victimes de catastrophes naturelles
- 15 - Soutien alimentaire pendant le mois de ramadan
- 16 - Accueil des marocains résidant à l'étranger
- 17 - Autres interventions

- Actions sociales

- 20 - Centres sociaux
 - Foyers de jeunes filles
- 21 - Réinsertion des handicapés
- 22 - Maisons d'étudiants
 - Intégration des jeunes
- 23 - Contribution à l'amélioration de l'accès des populations démunies aux soins de santé

- Développement durable

- Ressources de la Fondation
Procédures de gestion et de contrôle

- Rapport financier

Avant propos

Persévérance, continuité et consolidation des acquis, telle a été la devise de la Fondation Mohammed V durant l'exercice 2002.

- Persévérance dans la conception et la réalisation de nouveaux programmes au profit de franges de population de plus en plus larges.
- Continuité dans le déploiement d'actions d'assistance, souvent dans l'urgence, aux populations victimes d'intempéries ou de catastrophes naturelles.
- Consolidation des acquis de l'élan de solidarité dont jouit la Fondation et des réseaux de partenariat, en restant à l'écoute des besoins des populations et des acteurs sociaux et en s'attachant à gérer ses activités dans le respect des règles de bon fonctionnement et de transparence.

La générosité des marocains, l'appui actif et entreprenant du Comité de Soutien permanent composé d'au moins cent entreprises citoyennes, l'apport des associations et de divers acteurs sociaux dans la conception et le fonctionnement des projets de la Fondation, témoignent et avec force, de l'adhésion des marocains aux objectifs qu'elle s'est fixés.

10

C'est grâce à cette adhésion que la Fondation, au terme de sa quatrième année d'activité, peut se réjouir de l'importance de ses apports aux populations démunies dont l'enveloppe globale a atteint presque 1,5 milliard de dirhams. Mais au-delà des chiffres, c'est dans les résultats concrets que la Fondation éprouve sa satisfaction. Les enfants qui ont trouvé refuge dans des maisons d'hébergement et d'éducation, les petites filles qui peuvent satisfaire leur besoin en formation, les handicapés qui bénéficient de structures d'insertion, les jeunes qui disposent d'espaces d'animation et de formation professionnelle, les femmes qui poursuivent des cours d'alphabétisation et les démunis qui ont retrouvé une vie décente par l'emploi ou l'activité qui leur a été assurée... ; c'est à ce niveau que réside la volonté de persévérance, de continuité et de consolidation des acquis, qui animent la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.

La Fondation ne prétend pas à l'exclusivité de l'action et encore moins à la réponse à tous les besoins. Mais par ses actions humanitaires, ses programmes d'assistance et ses projets de développement durable, elle s'engage à offrir la possibilité à tous les marocains d'exprimer leur culture de solidarité et de s'inscrire dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, selon les vœux et les orientations de son Président, Sa Majesté le Roi Mohammed VI : « Unis pour les démunis ».

Les réalisations de la Fondation

L'exercice 2002, qui constitue son quatrième exercice social, s'est distingué par la poursuite de la réalisation des projets déjà engagés selon la stratégie arrêtée et par le lancement de deux nouvelles interventions à savoir l'assistance des populations qui ont souffert des inondations et l'ouverture de chantiers au profit des jeunes dont la thématique a constitué le vecteur de la cinquième semaine de Solidarité.

Le programme d'action de la Fondation a intégré deux types d'interventions : des actions humanitaires et sociales et des projets de développement durable.

Actions

humanitaires

12



Assistance aux victimes de catastrophes naturelles



Opération Ramadan



Accueil des marocains résidant à l'étranger



Autres interventions

Assistance aux victimes de catastrophes naturelles

L'implication dans l'assistance des populations victimes de catastrophes naturelles a pris une autre dimension. Contrairement aux années précédentes où la Fondation a été appelée à distribuer des denrées alimentaires et des articles vestimentaires aux populations dont les habitations ont été inondées dans différentes régions du Maroc (Essaouira, Moyen Atlas...), son action en 2002 a intégré un travail de proximité dans les quartiers et villages inondés. Cette action a consisté à :



- > assurer l'intervention d'urgence par le secours, l'hébergement des populations sinistrées et la fourniture de denrées alimentaires ;
- > renforcer le cordon sanitaire autour des populations sinistrées par la mobilisation d'une équipe de 20 médecins qui a également contribué à la définition des besoins de ces populations ;
- > fournir une aide en médicaments et en produits d'hygiène destinés à traiter l'eau et à protéger les personnes et le cheptel des épidémies ;
- > faire face aux besoins de base : articles de literie et d'habillement, denrées alimentaires, fournitures scolaires...
- > contribuer aux actions de nettoyage des artères et maisons de certains quartiers de Mohammedia et de réconfort des habitants, avec le concours d'une centaine de jeunes bénévoles mis à la disposition de la Fondation par certaines associations.

Cette opération qui a concerné un millier de familles a impliqué un coût global de près de 7 MDH*.

Il y a lieu de souligner que la Fondation a bénéficié, au titre de cette opération, d'un élan de solidarité tant au niveau national qu'international. Cet élan s'est concrétisé par des dons en nature et des dons en espèces pour un montant de 4,8 MDH.

Opération Ramadan

Les opérations d'assistance alimentaire, pendant le mois sacré du Ramadan, ont mobilisé une enveloppe globale de 259,1MDH dont 71,3MDH au titre de l'opération 1423. Cette opération consiste en la distribution chaque année, de :

- > 44550 ftours/jour dans 71 villes chefs-lieux des wilayas et provinces du Royaume soit au total 1.336.000 repas pour un coût moyen par repas de 10 dirhams.
- > Des denrées alimentaires (farine, sucre, thé et huile) à 406.400 ménages (2.000.000 de personnes) répartis sur 1266 communes et 507 caïdats.

A l'instar des années précédentes, cette opération a connu une forte demande, dépassant parfois les capacités de la Fondation, particulièrement dans les communes péri-urbaines.



15

- > Enveloppe globale pour les 5 opérations : 259,1 MDH dont 71,3 MDH pour le Ramadan 1423
- > Rural : 406 400 ménages (2 millions de personnes) ont reçu un colis (145 dh)
- > Urbain : 44 550 familles (200 000 personnes) ont bénéficié quotidiennement d'un repas d'une valeur de 10 dh.

Accueil des marocains résidant à l'étranger (MRE)

Pour répondre aux besoins en assistance exprimés par les MRE, la Fondation a, en plus de la consolidation des structures en place, renforcé son dispositif d'accueil par l'ouverture de **3** nouveaux sites : un au départ de l'Europe (Gènes, Italie), la couverture du transit par l'aéroport de Casablanca et l'aménagement d'une aire de repos provisoire à la sortie d'Asilah (Briech), ce qui porte à **12** le nombre de points d'intervention de la Fondation : Sète (France), Gènes (Italie), Almeria et Algesiras (Espagne), les ports de Tanger, Nador et Casablanca, le poste frontière de Bab Sebta, l'aéroport de Casablanca ainsi que les aires de repos de Larache, Taourirt et Asilah.



Il y a lieu de souligner que l'aire de repos de Taourirt a

été réaménagée pour assurer le maximum de confort aux MRE transitant par Nador. Ces aménagements ont mobilisé une enveloppe de **17 MDH** entièrement financés par la COMARIT. L'aire de repos d'Asilah (Briech) qui, dans sa première phase, était limitée à une installation sommaire, est en cours de réalisation pour, à son ouverture en juillet 2003, présenter les commodités nécessaires aux voyageurs en transit sur Tanger et Bab Sebta.

16



> **1 320 000 entrées en 2002**
avec **252 725 véhicules**

> **Construction de 2 aires de repos à**
Briech et Taourirt (**20 MDH**)

> **Ressources humaines : 700 personnes**
dont **70 médecins et infirmiers** (jeunes
chômeurs) et **420 assistantes sociales**
(F.A.R)

> **Personnes assistées en 2002 : 20 783**

Autres interventions

Outre ces actions principales, la Fondation a mené diverses interventions consistant en l'octroi :

- > De dons en denrées alimentaires et effets vestimentaires à des centres sociaux et diverses associations ;
- > De subventions à plusieurs associations pour leur permettre de réaliser leurs programmes :

La Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, l'organisation alaouite pour la protection des aveugles, l'observatoire national des droits de l'enfant, l'amicale marocaine des handicapés, l'association marocaine des amis sans frontières, l'association marocaine de soutien et d'aide aux handicapés mentaux, l'association du Souss pour la solidarité des mères et enfants en détresse, l'association al mahabba wal ikhlass pour le soutien des orphelins de Tétouan, l'association marocaine des droits des femmes.

A cela s'ajoutent des équipements fournis à différents acteurs sociaux travaillant dans le domaine de l'enfance et en matière d'handicap.



Acciones

Sociales

18



Centres Sociaux



Foyers de jeunes filles



Réinsertion des handicapés



Maison d'étudiants



Intégration des jeunes



Accès des populations démunies aux soins de santé

Centres sociaux

Le programme arrêté par la Fondation a été totalement réalisé pour ce qui est de la rénovation et du réaménagement de 270 centres sociaux hébergeant des enfants et des personnes âgées. A ce programme, s'ajoutent la rénovation de la maison des vieillards de Larache, la construction à Oujda d'un centre de réinsertion pour les enfants des rues et d'un centre pour les femmes en situation précaire.

260 centres pour enfants abandonnés ou orphelins

Bénéficiaires : 30 000 enfants



Foyers de jeunes filles

Le programme initial prévoyait la construction de 9 foyers de jeunes filles dont deux ont été inaugurés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI (Khmis Zmamra et Sidi Ghyat), 6 sont terminés (Azilal, Taznakht, Brikcha, Tazarine, Aïn Leuh et Sid El Makhfi). Le neuvième foyer (Adrej) n'a pu être réalisé à temps pour cause de terrain inapproprié. L'octroi d'un nouveau terrain permettra de lancer les travaux au cours de 2003. Le programme complémentaire prévoit la construction de huit autres foyers dans diverses régions du pays.

Bénéficiaires : 2100
Coût global : 47,11 MDH

8 foyers de jeunes filles opérationnels

Le coût global de ces foyers (construction et équipement) est de 47,11 MDH.

Réinsertion des handicapés

Après la reconstruction du centre Ibnou Baytar à Khémisset et la rénovation et le renforcement des équipements du centre de Hay Mohammadi, intervenus en 2002, la Fondation a poursuivi la réalisation des centres de non-voyants de Fès (en phase finale), Meknes (à l'état de gros œuvres) et Taroudant (en état de démarrage).

Les centres pour handicapés mentaux de Salé (enfants) et de Marrakech (personnes âgées) ont connu un retard dû à la viabilisation des terrains pour le premier projet et en raison de l'incertitude quant à la fiabilité de l'association qui devait prendre en charge le projet, pour le deuxième cas.

Le changement et la viabilisation du terrain devant accueillir le centre de Salé ont permis le démarrage du projet en janvier 2003 dont le coût s'élève à 53,8 MDH. Pour ce qui est du centre de Marrakech, une formule a été trouvée avec des partenaires pour préserver la pérennité de ce projet dont les travaux commenceront prochainement.

D'autre part, la Fondation a lancé un nouveau projet à Safi destiné à la rééducation des handicapés moteurs de la région pour une enveloppe de 8 MDH.

Par ailleurs, l'association du Grand Atlas, en partenariat avec le ministère de la santé et la coopération allemande, a réalisé un centre de formation d'orthoprothésistes. Ce centre qui en est à sa première promotion de techniciens de niveau international, mérite d'être agrandi et doté d'ateliers de production en vue de pourvoir en techniciens qualifiés les différents centres pour handicapés moteurs du Royaume. Cette extension, d'un coût estimé à 8 MDH, sera financée par la Fondation dans un cadre partenarial.



21

- > Equipement de 7 centres pour non voyants et handicapés moteurs
- > Construction, rénovation et équipement de 8 centres pour non voyants, handicapés moteurs et mentaux
- > Centre de formation d'orthoprothésistes et de fabrication d'appareils de prothèses

Maisons d'étudiants

La Fondation poursuit l'exécution du programme défini à ce niveau à savoir la construction de 8 résidences en plus de l'achat de 2 immeubles déjà opérationnels à Casablanca. Deux résidences ont déjà été inaugurées par Sa Majesté Le Roi (Salé et Marrakech), la résidence de Meknès est terminée et celle de Fès le sera dans les cinq mois qui suivent. La nouvelle résidence de Casablanca et celle d'Oujda sont au niveau des gros œuvres.

Pour Agadir, les travaux seront lancés incessamment. Pour ce qui est de la résidence de Rabat, son dossier technique est en cours de finalisation.

Le coût global de ces résidences est de 97,6 MDH compte non tenu du prix des terrains qui relèvent du Domaine Public.

Il y a lieu de souligner que ces résidences qui sont gérées par les associations partenaires, font partie du patrimoine de la Fondation Mohammed V pour la solidarité.



Intégration des jeunes

L'intégration des jeunes est une préoccupation constante de la Fondation qui se reflète à travers les divers centres édifiés et les équipements dont ont bénéficié certaines associations travaillant dans le domaine juvénile.

Ce programme a connu un saut qualitatif par l'implication de la Fondation dans le financement de programmes de formation professionnelle réservés exclusivement aux jeunes, notamment à Laayoune et Meknes.

L'insuffisance des espaces éducatifs dédiés aux jeunes, le délabrement des établissements existants, le

manque de moyens ont incité la Fondation à faire du travail de proximité au profit de la jeunesse le thème de son action pour l'exercice 2002-2003. Un programme pilote a été initié dans la commune de Ben M'sick (Casablanca) permettant l'extension des infrastructures dont dispose cette commune et le renforcement de ses équipements ainsi que l'aménagement de divers espaces sportifs et culturels.

Des initiatives similaires seront entreprises dans d'autres villes du Royaume où le besoin se fait sentir et où existent une disposition et une capacité des acteurs locaux à encadrer de telles actions. C'est dans cet esprit que la Fondation lancera un vaste programme dans la ville d'Oujda, portant sur la construction de 4 centres de formation et réinsertion de jeunes filles, de cinq terrains de quartiers et d'un centre de formation dans diverses activités sportives.

L'enveloppe consacrée aux projets en cours ou à lancer est de 55,3 MDH.

Contribution à l'amélioration de l'accès des populations démunies aux soins de santé

L'exercice 2002 constitue une nouvelle étape dans l'engagement de la Fondation en matière de soins de santé. En effet, en plus de la poursuite du renforcement des hôpitaux publics en équipements médicaux et en matériels ambulatoires, la Fondation a entrepris la construction et l'équipement d'une unité de soins des brûlés au sein du CHU Ibn Rochd de Casablanca. La réalisation de cette unité permettra de doubler la capacité d'accueil de la structure actuelle et de prendre en charge le flux des victimes d'incendies majeurs. Ce projet a mobilisé une enveloppe de 19 MDH. Le CHU Ibn Rochd a, par ailleurs, bénéficié d'un équipement du centre de lutte contre les maladies infectieuses (1 MDH) pour répondre à la demande exprimée par l'ALCS.

La Fondation participera également à la transformation de l'hôpital édifié à Jerada avec le concours de Cheikh Zayed, en centre régional d'oncologie. Le concours de la Fondation à ce projet est de 7 MDH sur un coût total de 35 MDH, le reliquat étant pris en charge par le ministère de la santé, l'agence de développement des provinces du Nord et le Conseil régional.

De plus, la Fondation est appelée à financer la construction d'un dispensaire dans un quartier défavorisé de la ville d'Oujda pour un montant de 1 MDH.

Pour optimiser l'utilisation de l'unité ambulatoire de diagnostic et de soins dont dispose la Fondation, une enveloppe de 5 MDH a été mobilisée pour financer les actions entreprises par des associations de médecins bénévoles dans diverses régions du Royaume.

Equipement de 37 hôpitaux et construction de 4 unités hospitalières spécialisées et dispensaires.

- > Scanners pour 4 hôpitaux (18,3 MDH)
- > Construction et/ou équipement d'unités spécialisées : centre des brûlés de Casablanca, centre d'oncologie d'Oujda, dispensaires... (55 MDH)
- > Contribution à la construction du centre d'oncologie de Casablanca (2 MDH sur un coût global de 41 MDH)
- > 33 ambulances pour hôpitaux régionaux, provinciaux et communaux (9,7 MDH)
- > Equipements fournis à divers hôpitaux régionaux, provinciaux et communaux (29,9 MDH)
- > Fourniture d'équipements médicaux à l'ALCS (1 MDH)





Développement durable

Accès aux infrastructures de base



Alphabétisation et formation des adultes et des jeunes



Sensibilisation médicale



Protection des écosystèmes



Développement d'activités génératrices de ressources durables

La Fondation a initié 13 grands projets relevant du développement durable. La compétence relative de certaines associations partenaires a mis la Fondation dans l'obligation d'associer à l'encadrement de ces projets des administrations et bureaux régionaux de certains offices (ORMVA, OFPPT, ONMT, ONEP, ONE....) ainsi que certains membres de son Comité de soutien.

L'état de ces projets se présente comme suit :

4 sont totalement terminés :

- > un projet de promotion de la femme rurale dans le Haouz (4,5 MDH) ;
- > un programme de développement intégré de 60 douars répartis sur 10 régions (25 MDH). Ce programme est réalisé en partenariat avec la Fondation Zakoura ;
- > un projet de construction de 5 villages pour 1530 forgerons avec amélioration de leurs outils de production et promotion de la commercialisation de leurs produits (12,3 MDH) ;
- > un projet de réalisation de 9 centres de collecte de lait permettant l'amélioration de la production et de la commercialisation des produits des éleveurs de la région de Safi (5,15 MDH) ;

Un cinquième projet est réalisé à plus de 50%. Il porte sur l'alphabétisation de 10 000 adultes dans la région du Haouz dont 6 000 ont déjà bénéficié de cette action (5 MDH).

Les 8 projets restants sont soit en cours de réalisation soit en période de démarrage.

Le coût global des 13 grands projets est de 105,4 MDH.



> Coût total des projets de développement : 416 MDH

> Bénéficiaires: plus de 100 000

La Fondation a, par ailleurs, initié 6 petits ou moyens projets dont l'impact socioéconomique sur les régions concernées est important. 3 d'entre eux sont terminés dans les régions de Figuig, Taroudant et Errachidia. Ils visent à assurer la promotion des régions concernées en leur assurant la formation et le montage d'activités à revenu durable (tissage, élevage...). 3 autres projets sont en cours de réalisation dans les régions de Smara et Lâayoune en vue de promouvoir l'élevage de caprins et de poulets de chair au profit des jeunes de ces deux régions. Le coût global de ces 6 projets est de 11,9 MDH.

La Fondation s'apprête à lancer 13 autres projets de même nature dans les régions de l'Oriental, Al Hoceïma et Haouz en donnant la priorité aux femmes et aux jeunes. L'enveloppe de ces projets est estimée à 49,03 MDH.

La Fondation s'apprête également à lancer son premier projet de lutte contre l'habitat insalubre qui profitera à la population vivant de la décharge de Akreuch. La Fondation a favorisé le montage de ce projet par la prise en charge d'un fonds de garantie des prêts bancaires qui seront consentis aux bénéficiaires. La Fondation contribuera également à l'accompagnement économique et social de la population déplacée par la participation à la formation et à la réalisation d'infrastructures sociales et de projets de développement durable. La contribution de la Fondation est de 40 MDH, étant rappelé que le coût de construction du projet est de 182 MDH.

Le coût global des projets de développement est de 416 MDH avec une contribution de la Fondation de 157 MDH. Ces montants n'intègrent pas les projets de confection de paniers dont le coût (7,2 MDH) est intégré dans les charges de l'opération Ramadan.



Resources

de la Fondation

procédures de gestion & contrôle



Depuis sa création, la Fondation a collecté, au titre des 5 campagnes de solidarité, 929,9 MDH se décomposant comme suit :

771,9 MDH en argent

158,0 MDH en nature

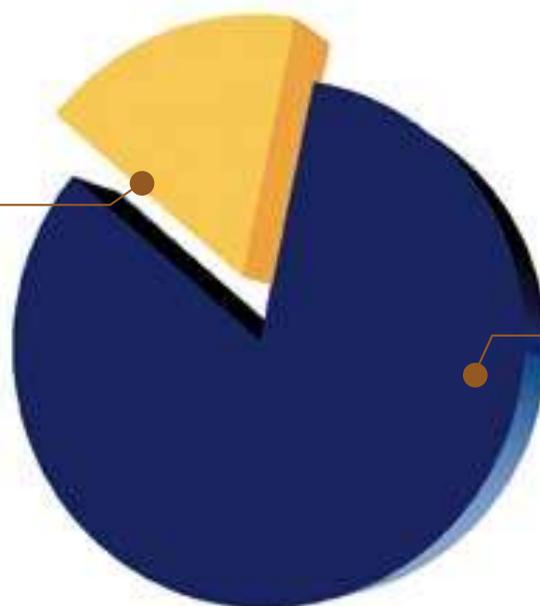
Les placements financiers ont généré des intérêts cumulés de 65 MDH.

Au titre de l'exercice inventorié, la collecte a atteint 118,2 MDH dont 108,3 MDH en espèces*.

La réflexion menée pour renforcer et pérenniser les ressources de la Fondation a abouti à la création d'un Comité de soutien permanent dont les membres se sont engagés à apporter à la Fondation une contribution annuelle minimum, en plus de la contribution directe à la réalisation de certains projets. Ce comité qui constitue le premier réseau de partenariat avec les opérateurs économiques, créé au Maroc en matière de solidarité sociale, est appelé également à participer aux missions de la Fondation, par le conseil, l'expertise, l'évaluation et le suivi des actions.

Par ailleurs, en vue de mobiliser le maximum des potentialités locales, de nouveaux instruments seront développés et notamment la création d'un fonds commun de placement qui sera opérationnel en 2003 et sera ouvert aux investisseurs institutionnels et au public.

**158,0 MDH
en nature**



**771,9 MDH
en argent**

* A titre d'information, il y a lieu de souligner que la collecte 2002 a été plus généreuse enregistrant un montant de 176,4 MDH dont 55,6 MDH en nature.

Procédures de gestion

- > Procédure d'engagement de dépenses
- > Mise en concurrence des fournisseurs et prestataires de services
- > Séparation de l'ordonnancement des dépenses et de leur paiement
- > Double signature des moyens de paiement
- > Procédures spécifiques pour l'organisation de la collecte de fonds
- > Partenariat avec le ministère de l'équipement pour la réalisation et le suivi des travaux de constructions
- > Organisation et gestion du centre de dépôt de la Fondation (réception, stockage et distribution des dons en nature)
- > Mise en place d'un système de remontée de l'information via des numéros verts ouverts à l'occasion de toutes les grandes opérations (MRE, Ramadan et campagnes de collecte).
- > Mise en place de comités provinciaux et locaux pour l'opération Ramadan
- > Suivi notarial du patrimoine foncier de la Fondation et des opérations y afférentes

Contrôle interne et externe :

- > Plan comptable spécifique
- > Contrôle interne, par l'auditeur et par les partenaires, de toutes les opérations : respect des procédures et disponibilité des fonds

- > Suivi quotidien de la trésorerie
- > Suivi mensuel des frais de fonctionnement

- > 3 rapports d'audit annuels externes publiés:
 - Collecte de fonds et dons en nature
 - Opération Ramadan
 - Etats financiers annuels